

Châteauroux, le 19 février 2026.

Ce mercredi 18 février 2026, les personnels du Centre de détention ont été marqué par **une violente agression** à l'encontre d'un personnel qui ne faisait que son travail.

Le détenu S, suivi régulièrement pour des troubles psychiatriques, a été invité par notre collègue à réintégrer son aile. En effet, celui-ci avait profité de l'ouverture de la grille pour en sortir...

Il refusera catégoriquement de s'exécuter, et devant l'insistance de l'agent, le détenu s'en prendra à lui physiquement en le poussant violement suite à quoi l'alarme sera déclenchée.

Notre collègue essaiera de maîtriser le détenu S qui tentera de lui porter un coup de poing au visage, évité de justesse et le saisira ensuite par la gorge en le serrant pour l'étrangler !!!

L'arrivée des renforts permettra de mettre fin à cette violente et lâche agression en plaçant le détenu S au quartier disciplinaire. **Notre collègue a été accompagné aux urgences et s'est vu prescrire 3 jours d'ITT.**

Le quotidien des personnels est une nouvelle fois marqué par une agression violente de la part d'une frange de la population pénale qui ne supporte plus l'autorité et la frustration qui va avec !!!

Le bureau local **UFAP UNSa** Justice de Châteauroux demande une sanction exemplaire à l'encontre du détenu S et son départ de la structure à l'issue de l'exécution de sa peine.

Le bureau local **UFAP UNSa** Justice de Châteauroux se tient à disposition de notre collègue pour l'accompagner dans toutes les démarches qu'il voudra entreprendre à l'encontre de son agresseur.

Le bureau local **UFAP UNSa** Justice de Châteauroux rappelle la nécessité de combler les vacances de poste et de sécuriser la gestion de nos coursives en déployant des équipes mobiles au sein des bâtiments pour en finir avec l'isolement des personnels et **inverser le rapport de force !**

Aucun acte de violence à l'encontre des agents n'est tolérable !

Le bureau local **UFAP UNSa** Justice